AVENIR
PLUS

ACCÉLÉREZ VOTRE DÉVELOPPEMENT AVEC UNE SOLUTION SIMPLE ET PERSONNALISÉE

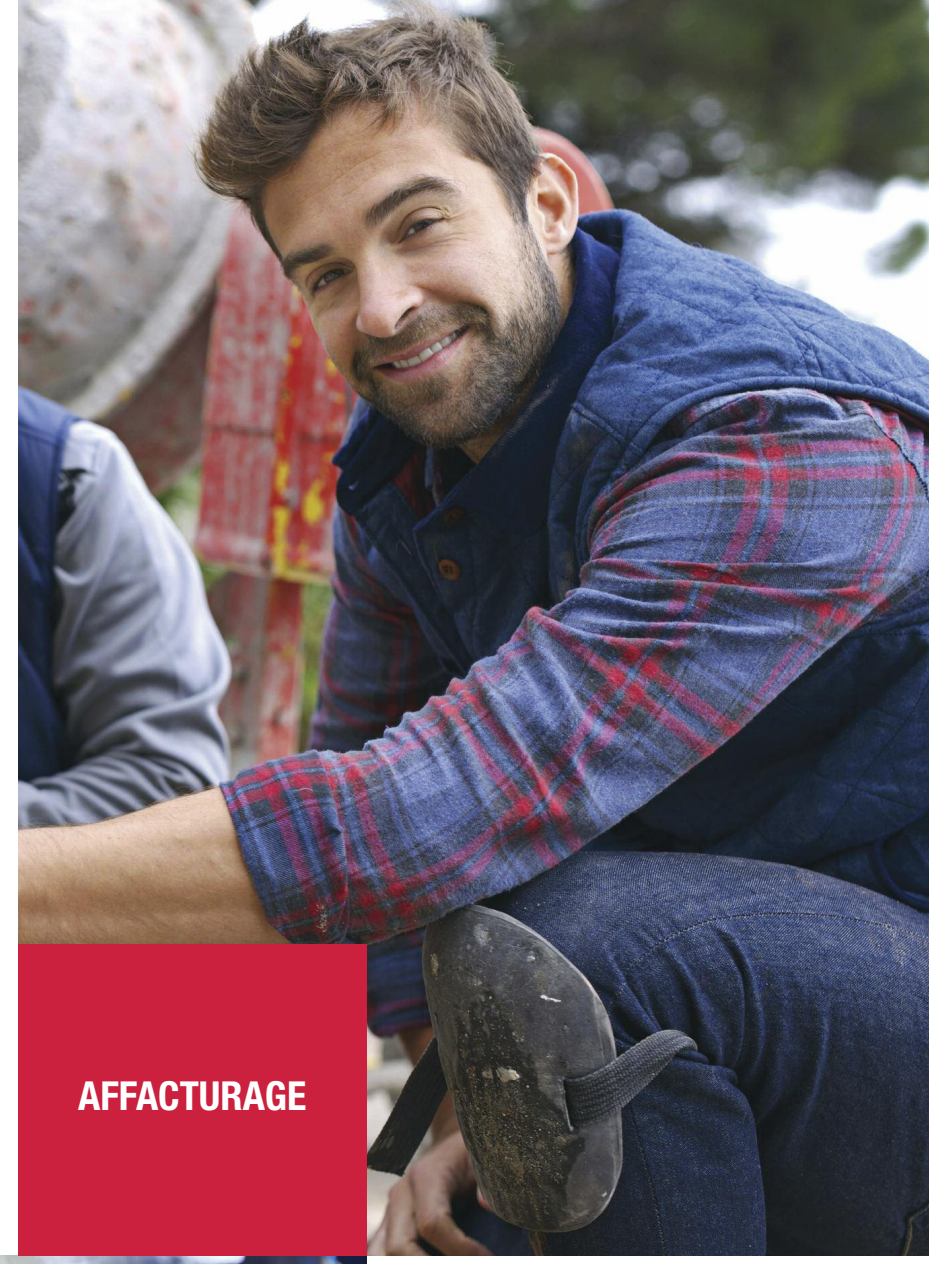

AFFACTURAGE

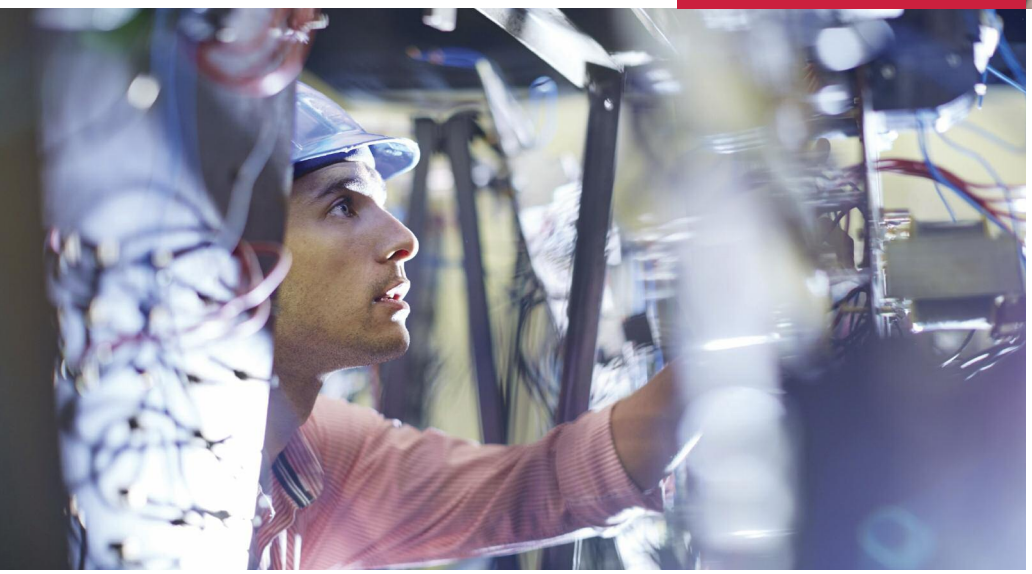

SOCIETE GENERALE

UN FACTOR RECONNU

Société Générale Factoring est une filiale à 100 % de Société Générale. Société Générale Factoring propose à une clientèle de professionnels, de TPE, de PME, de grandes entreprises, d'associations, des solutions de financement, de garantie et de gestion de leurs créances commerciales.

Société Générale Factoring est le premier factor certifié pour la qualité de ses services par l'AFAQ(1) selon la norme ISO 9001.

(1) Association française pour l'assurance de la qualité.

L'OFFRE

UN FINANCEMENT OPTIMISÉ DE VOTRE TRÉSORERIE

- Vous gérez votre trésorerie en fonction de vos besoins.
- Vous pouvez ainsi payer plus rapidement vos fournisseurs et obtenir de meilleures conditions.
- Vous financez sereinement le développement de votre activité.

- *Le financement sous 48 h sur votre compte.*
- *Une capacité de financement pouvant aller jusqu'à 200 000 €.*
- *Un financement à hauteur de 90 % du montant des factures cédées[2].*

LA GARANTIE CONTRE LE RISQUE D'INSOLVABILITÉ DE VOS CLIENTS APPROUVÉS PAR SOCIÉTÉ GÉNÉRALE FACTORING

- Vous protégez votre rentabilité et sécurisez votre développement.
- Vous êtes commercialement plus réactif.

- Vous êtes garanti contre le risque de défaillance judiciaire de votre client (liquidation judiciaire, redressement judiciaire).
- Le paiement de vos factures est assuré à hauteur de l'approbation délivrée par Société Générale Factoring.

LA GESTION DE VOS FACTURES PAR SOCIÉTÉ GÉNÉRALE FACTORING

- Vous simplifiez au maximum la gestion de votre poste clients.
- Vous limitez vos tâches administratives et vous vous consacrez entièrement au développement de votre chiffre d'affaires.

- *Société Générale Factoring s'occupe de tout : recouvrement des factures, encaissements et affectation des règlements.*

UN OUTIL DE PILOTAGE PERFORMANT SUR INTERNET

in'fact

- Vous effectuez vos transactions sur un site sécurisé.
- Vous suivez l'évolution de vos créances en temps réel par facture et par client.

- *in'**fact** vous permet de visualiser en temps réel l'évolution du traitement de vos créances (règlements de vos clients, actions de relance effectuées par Société Générale Factoring…).*
- *Vous pilotez votre activité.*

(2) La retenue de garantie est égale à 10 % avec un minimum de 2 000 € constitué progressivement.

LES AVANTAGES

UN CONTRAT ACCESSIBLE

- pour les **professionnels** et les **petites et moyennes entreprises,**
- **dès la création** de l'entreprise,
- pour de nombreux secteurs d'activité **y compris le BTP.**

UNE SOLUTION QUI VOUS PERMET DE FINANCER JUSQU'À 200 000 €[3]

DES PROFESSIONNELS À VOTRE DISPOSITION POUR

- vous apporter au quotidien la **trésorerie nécessaire** à votre activité,
- vous **garantir le paiement des factures** approuvées,
- vous informer sur l'évolution de la **santé financière de vos clients,**
- vous accompagner dans la **gestion de vos factures,**
- vous informer sur la **gestion du poste clients,**
- vous **libérer du temps** pour vous consacrer pleinement à votre activité.

UNE TARIFICATION SIMPLE, CLAIRE ET ÉVOLUTIVE SELON VOTRE ACTIVITÉ

Vous maîtrisez le coût des services que vous utilisez en connaissant à l'avance le principe de la tarification :

- **un abonnement mensuel**[4]**,**
- **une commission de cession**[5] **par facture pour faciliter votre trésorerie,**
- **pas de frais supplémentaires au contrat** (aucun frais par facture supplémentaire, ouverture de compte client et actes de gestion gratuits),
- **pas de frais de renouvellement du contrat Société Générale Factoring,**
- **pas de frais de dossier.**

(3) Selon les conditions contractuelles. **(4)** Les 3 premiers mois de l'abonnement sont payés à la souscription, puis par prélèvements mensuels sur votre compte. **(5)** Si votre client ne règle pas la facture à échéance, à partir du 15e jour de retard une commission sera appliquée sur le montant TTC de la facture jusqu'à son paiement (commission de cession + 5 %).

LE FONCTIONNEMENT

UN ACCOMPAGNEMENT EN 5 ÉTAPES CLÉS

- Votre Conseiller Société Générale en agence évalue votre besoin avec vous.
- Vous complétez ensemble votre souscription avec les justificatifs nécessaires.
- Après analyse, vous signez votre contrat Avenir Plus avec votre Conseiller Société Générale.
- Société Générale Factoring vous ouvre un compte d'affacturage sur le site transactionnel in'fact qui vous permettra de réaliser l'ensemble de vos opérations.
- Un Conseiller Société Générale Factoring vous contacte et vous accompagne pour le démarrage et lors de votre première cession de facture.

AVENIR PLUS, DE L'OUVERTURE À LA GESTION

1 Ouverture de votre compte d'affacturage
Société Générale Factoring ouvre votre compte d'affacturage et vous donne un accès sous 48 h ouvrées à votre compte en ligne in'fact.

2 Ouverture de vos comptes clients et transfert des créances
Vous faites la/les demande(s) d'ouverture de vos comptes clients, puis vous saisissez le montant des factures que vous souhaitez céder sur votre compte en ligne in'fact. Enfin, il vous suffit d'adresser les factures à Société Générale Factoring accompagnées des justificatifs demandés.

3 Notification de vos clients
Vous informez vos clients par courrier et apposez la mention de subrogation sur vos factures afin que les paiements soient directement adressés à Société Générale Factoring.

4 Financement
Les fonds vous sont transmis automatiquement sur votre compte bancaire sous 48 h.

5 Gestion
Société Générale Factoring prend en charge la gestion de vos relances et de vos règlements.

À VOS CÔTÉS

pour en savoir plus

CONTACTEZ

votre Conseiller en agence

CONNECTEZ-VOUS

professionnels.societegenerale.fr

pour prendre rendez-vous

APPELEZ

3955 Service gratuit + prix appel et dites **«PRO»**

CONTACTEZ

l'assistance commerciale de Société Générale Factoring

0 800 005 693 Service & appel gratuits

3955 : des conseillers vous répondent de 8 h à 22 h en semaine et jusqu'à 19 h le samedi. Depuis l'étranger + 33 (0) 810 01 3955. Tarif au 01/09/2018.

SOCIETE GENERALE

Banque & Assurances

Société Générale - BDDF/CLI/DFC - Tour Granite - 75886 Paris Cedex 18 - SA au capital de 1 009 897 173,75 EUR - 552 120 222 RCS Paris - Siège social : 29, bd Haussmann 75009 Paris-
Document non contractuel - Dialogues - Crédit Photos : Getty Images - Septembre 2018 - Réf. : 142619(J).

Société Générale participe au recyclage du papier et a conçu ce document dans le souci d'une incidence minimale sur l'environnement.